

Qui sommes-nous ?

● Le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation pour l'Internationale ouvrière (COI) a été constitué lors de la Conférence mondiale de Mumbai (Inde) les 19, 20 et 21 novembre 2016 rassemblant des délégués de 28 pays.

● Le COI a été constitué sur la base du Manifeste de Mumbai contre la guerre, l'exploitation et le travail précaire, manifeste qui a reçu l'adhésion de militants ouvriers et de responsables d'organisations politiques et syndicales de 46 pays (*)

● Son comité de suivi est composé de militants ouvriers de toutes tendances :

Innocent Assogba (Béni)
Alan Benjamin (États-Unis)
Colia Clark (États-Unis)
Constantin Cretan (Roumanie)
Berthony Dupont (Haïti)
Ney Ferreira (Brésil)
Daniel Gluckstein (France)
Rubina Jamil (Pakistan)
Apo Leung (Chine)
Gloria Gracida (Mexique)
M.A. Patil (Inde)
Mandlenkosi Phangwa (Azanie)
Klaus Schüller (Allemagne)
Jung Sikhwa (Corée)
John Sweeney (Grande-Bretagne)
Mark Vassilev (Russie)
Nambiath Vasudevan (Inde)

(*) Afghanistan, Azanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Béni, Biélorussie, Brésil, Burundi, Canada, Chili, Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Équateur, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Italie, Mali, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Rwanda, Sénégal, Suède, Suisse, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vénézuéla, Zimbabwe.

Le Comité ouvrier international a été saisi par ces initiateurs de ce nouvel appel pour la libération de Mumia Abu-Jamal. Daniel Gluckstein et Nambiath Vasudevan ont bien évidemment répondu favorablement à cette initiative. Nous vous invitons à le faire connaître et à vous y associer.

Le 9 décembre 2017

À

Tom Wolfe, Gouverneur de Pennsylvanie
Larry Krasner, Procureur du district de Philadelphie

**De la part de ceux et celles qui dans tous les pays
se préoccupent du sort de Mumia Abu-Jamal**

APPEL

**POUR LA PUBLICATION DES DOSSIERS DE LA POLICE ET DU
PROCUREUR DU DISTRICT CONCERNANT L'AFFAIRE MUMIA ABU-JAMAL
POUR LA LIBÉRATION IMMÉDIATE DE MUMIA ABU-JAMAL**

Nous, soussignés, à titre personnel et en tant que membres d'organisations de tous pays soucieux de tout ce qui concerne les droits de l'homme, attirons votre attention sur un exemple flagrant de violation des droits de l'homme dans vos juridictions respectives : l'affaire Mumia Abu-Jamal. Plus précisément, nous appelons chacun d'entre vous, qui par votre fonction, avez le pouvoir de décider du sort de Mumia Abu-Jamal, à :

- (1) Garantir que tous les dossiers en possession de la police et du procureur du district relatifs à l'affaire Mumia Abu-Jamal soient rendus publics, puisque le Tribunal de première instance de Pennsylvanie doit réexaminer la possible implication du juge de la Cour suprême en retraite, Ronald Castille, dans un conflit d'intérêts alors qu'il instruisait le cas de Mumia Abu-Jamal en tant que juge à la Cour suprême de Pennsylvanie.**
- (2) Libérer immédiatement Abu-Jamal de prison. Compte tenu de l'immense quantité de preuves de son innocence et plus encore de preuves des graves fautes commises par la police, le ministère public et la justice, de son injuste incarcération, dont près de trente ans dans le couloir de la mort, des deux exécutions programmées et annulées à la dernière minute, de la maladie contractée en prison et dont il a failli mourir, du retard de traitement de son hépatite C, qui a provoqué une cirrhose mettant sa vie en danger, nous demandons la libération immédiate de Mumia Abu-Jamal.**

NOUS DONNONS CI-DESSOUS UN RÉSUMÉ DE L'AFFAIRE ET FAISONS LE POINT SUR LES RÉCENTS ÉVÉNEMENTS.

Mumia Abu-Jamal est un prisonnier politique américain connu dans le monde entier. Sa critique pénétrante des inégalités raciales et de la brutalité de la domination des États-Unis lui a valu de nombreux hommages (des rues et des villes portent son nom et il a été fait, entre autres, citoyen d'honneur de la ville de Paris). Au départ Abu-Jamal était sur la liste des individus devant être « surveillés » et « neutralisés », autrement dit assassinés — il avait alors 15 ans et était porte-parole du parti des Panthères noires — dressée par le FBI dans son célèbre programme de contre-espionnage conçu et mis en œuvre par J. Edgar Hoover. À 26 ans, c'était un journaliste radiophonique ayant reçu de nombreux

.../...

prix et bénéficiant d'une large audience, qualifié de « voix des sans voix », défendant ouvertement l'organisation MOVE ainsi que d'autres organisations et individus cibles du FBI.

Le 9 décembre 1981, lors d'une altercation en pleine rue, Abu-Jamal fut sérieusement blessé par balle et passé à tabac, puis accusé du meurtre du policier Daniel Faulkner et, dans un simulacre de procès, condamné à mort. Abu-Jamal est innocent. L'Ordre fraternel de la police (FOP) et ceux qui apportent leur soutien politique et financier à cette organisation, n'ont cessé de réclamer la mort d'Abu-Jamal et considèrent sa survie comme un crime.

Les contestations de la condamnation d'Abu-Jamal sur la base du droit révèlent l'injustice structurelle du système d'injustice criminel des États-Unis. La police et le ministère public ont monté de toutes pièces les preuves de la culpabilité de Mumia : les preuves balistiques étaient fausses, les témoins ont été contraints de mentir, le prétendu aveu a été fabriqué. Les preuves de l'innocence d'Abu-Jamal étaient connues de la police sur le lieu même de l'incident. La police savait que le policier Faulkner avait été visé et abattu par quelqu'un d'autre qu'Abu-Jamal. De nombreux témoins ont vu le probable tireur fuir la scène du crime. Les droits à un traitement équitable et à un juste procès ont été refusés : ils impliquaient le droit à un jury choisi en dehors de toute discrimination raciale, le droit à un avocat choisi par l'inculpé, son droit à assurer sa propre défense, le droit aux moyens de contester les arguments de l'accusation et de faire reposer sur elle la charge de la preuve au-delà de tout doute raisonnable.

L'action de la police et du ministère public n'a marqué ni le commencement ni la fin du coup monté contre Abu-Jamal. C'est un fait de plus en plus reconnu que le système judiciaire américain et ses juges agissent selon des préjugés fondés sur la classe et la race, ce qui explique l'incarcération massive que nous constatons aux États-Unis. Le juge chargé du procès et du suivi de la condamnation était le tristement célèbre juge Albert Sabo, surnommé « le roi de la peine de mort », car il a fait subir la peine capitale à plus de condamnés que tout autre juge à dans tous les États-Unis. En tant que juge en charge du procès et de l'appel après la condamnation, Sabo, bien que des experts juridiques internationaux aient dénoncé la partialité de ses pratiques et décisions, a refusé toute remise en cause de la condamnation d'Abu-Jamal entre 1982 et 1997.

En 2002, une journaliste judiciaire révéla qu'au début du procès de 1982, elle avait entendu le juge Sabo dire à un autre juge qu'il allait « *les aider à faire frire ce nègre* ». La révélation du racisme grossier dont faisait preuve sans ambiguïtés le juge Sabo a été considérée hors sujet par la juge Pamela Dembe. Tout en reconnaissant que les propos de Sabo étaient odieux, elle a affirmé qu'il avait néanmoins au long du procès fait preuve de justice et n'avait manifesté aucun *préjugé racial*.

La juge Dembe décréta d'autre part que l'aveu d'un homme qui avait juré que lui-même, et non Abu-Jamal, avait tiré sur le policier Faulkner et causé sa mort, ne devait pas être entendu par le tribunal. En 2003, la Cour suprême de Pennsylvanie confirma ces décisions et refusa un nouveau procès à Abu-Jamal.

Après avoir mis en échec deux ordres d'exécution en 1995 et 1999, et ce grâce à une puissante mobilisation internationale, et passé à ce jour trente-six ans en prison, dont presque trente dans le couloir de la mort, Abu-Jamal continue à se battre contre sa condamnation, avec un large soutien populaire au niveau international, qui va des États-Unis à l'Europe, en passant par l'Amérique latine, le Japon et l'Afrique du Sud.

En décembre 2001, un juge fédéral décréta que la condamnation à mort d'Abu-Jamal était illégale. Mais Abu-Jamal resta enfermé dans sa cellule d'isolement du couloir de la mort durant dix années supplémentaires pendant que le procureur faisait par deux fois appel devant la Cour d'appel fédérale et par deux fois aussi appel devant la Cour suprême des États-Unis. Après que la tentative du procureur du district de rétablir la condamnation à mort eut échoué devant les tribunaux, Abu-Jamal quitta le couloir de la mort en décembre 2011. Le procureur de Philadelphie condamna Abu-Jamal à la prison à vie, sans possibilité d'appel ni de libération conditionnelle. Une condamnation à une peine de prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle est une condamnation à la mort à petit feu en prison.

Par la suite le FOP a tenté à plusieurs reprises d'empêcher Abu-Jamal de publier ses écrits, mais en vain grâce un combat acharné au niveau juridique et dans la population. Cependant la persécution d'Abu-Jamal s'est poursuivie : un révoltant manque de soins a failli lui coûter la vie suite à un coma diabétique, des affections dermatologiques n'ont pas été traitées et sont devenues invalidantes, un refus prolongé de soigner son hépatite C a entraîné une cirrhose. Il ne fait aucun doute que la cirrhose peut évoluer en cancer et en tout cas rend très probable une diminution de l'espérance de vie. Il a fallu une mobilisation internationale intense et une décision du juge ordonnant que soit soignée son hépatite C — au motif que lui refuser ces soins constituait une punition cruelle et inhumaine — pour qu'en fin de compte Abu-Jamal reçoive un traitement approprié.

Maintenant, Abu-Jamal entreprend une nouvelle contestation sur la base du droit devant les tribunaux de Pennsylvanie, au motif d'un conflit d'intérêts concernant le juge de la Cour suprême de Pennsylvanie, Ronald

Castille, dans la période où il a refusé l'appel d'Abu-Jamal, entre 1998 et 2014. Cette nouvelle action est fondée sur une jurisprudence récente de la Cour suprême des États-Unis dans l'affaire *Williams v. Pennsylvania* en 2016 selon laquelle un juge ayant personnellement participé à une prise de décision cruciale au nom du ministère public viole le droit de l'inculpé à un examen judiciaire impartial s'il se prononce sur la même affaire en tant que juge de la Cour suprême. Or Castille était le procureur de district élu à Philadelphie lorsqu'Abu-Jamal a fait appel pour la première fois, suite à sa condamnation à mort, dans la période 1986-1991. Et il fut juge à la Cour suprême de 1994 à 2014, années au cours desquelles il eut à traiter à de multiples occasions l'affaire Abu-Jamal.

Castille a été élu procureur du district puis juge avec le soutien du FOP. Il s'est présenté au poste de juge à la Cour suprême en se vantant de pouvoir placer quarante-cinq hommes dans le couloir de la mort. Au vu de ses positions favorables à la police et à la peine de mort, il ne fait aucun doute que Castille avait un intérêt personnel dans le maintien de la condamnation et de la peine capitale d'Abu-Jamal. Abu-Jamal avait en 1996 et 2012 effectué des démarches auprès du juge Castille afin qu'il renonce à participer aux décisions concernant son appel. Castille avait chaque fois refusé de satisfaire ces demandes, faisant valoir qu'il pouvait parfaitement décider d'une façon équitable.

L'arrêt *Williams* inaugure une nouvelle bagarre judiciaire en vue d'obtenir la libération d'Abu-Jamal. Depuis août 2016 les services du procureur du district ont été sollicités afin que soient ouverts les dossiers et publiés les documents montrant l'intérêt personnel de Castille dans l'affaire Abu-Jamal. Le procureur du district a successivement temporisé, nié l'existence de notes et de fichiers, puis récemment à contrecœur communiqué des preuves que Castille agissait en vue d'obtenir la signature d'ordres d'exécution à l'encontre de condamnés dans des affaires de meurtres de policiers. Mais à ce jour, le procureur du district prétend que cela ne prouve pas l'implication directe de Castille dans l'affaire Abu-Jamal. Nous exigeons la publication de tous les fichiers de la police et du ministère public, tous sans exception. Si Abu-Jamal gagne ce nouveau combat, il y aura un nouveau procès en appel, ouvrant la voie à une annulation de sa condamnation.

Le combat d'Abu-Jamal pour obtenir le traitement de son hépatite C lui a permis d'être soigné, et ce grâce à un décret d'un tribunal fédéral qui fait maintenant jurisprudence et aide les prisonniers en Pennsylvanie et dans tous les États-Unis à bénéficier de soins médicaux. Le combat juridique d'Abu-Jamal contre la partialité du jugement constitue une remise en cause des préjugés qui sont monnaie courante chez les juges d'affaires pénales. La publication des dossiers de l'État accusant Abu-Jamal montrera de la même façon qu'il s'agit d'un coup monté contre cet homme innocent, et peut-être pas le seul.

Mumia Abu-Jamal n'aurait jamais dû être arrêté ni condamné. Chaque minute passée en prison met sa vie en danger. Il n'est pas possible de le laisser mourir en prison de vieillesse ou d'une maladie qu'il a précisément contractée en prison.

Nous exigeons la publication de tous les dossiers de la police et du procureur du district !

Nous exigeons la libération immédiate de Mumia Abu-Jamal !

Pour signer cette lettre, veuillez envoyer un courriel à infomumia@gmail.com avec comme objet du message : « International Letter for Mumia. » Merci de donner votre nom tel que vous souhaitez qu'il apparaisse dans la liste des signataires, et d'indiquer à quel titre vous signez (profession ou organisation à laquelle vous appartenez).

Premiers signataires (liste en cours de constitution)

Angela Davis ;
Danny Glover ;
Mireille Fanon-Mendes-France, Présidente de la fondation Frantz Fanon, Ancienne Présidente du groupe de travail des hommes et femmes d'origine Africaine au Comité des droits de l'homme des Nations Unies ;
Sabine Lösing, Membre du Parlement européen, Vice – Président du sous comité de sécurité et défense, membre du comité des affaires étrangères, membre du groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique et Die Linke d'Allemagne ;
Patrick Braouezec, Membre Honoraire du Parlement – France ;
Daniel Gluckstein, Secrétaire National du Parti Ouvrier Indépendant Démocratique, France, Membre du Comité de suivi du Comité Ouvrier International contre la guerre et l'exploitation ;
Nambiath Vasudevan, Trade Union Solidarity Committee Mumbai, Inde, Comité de suivi du Comité Ouvrier International contre la guerre et l'exploitation ;

Vanessa Brown, élue à l'Assemblée d'état pour le 19^e District de Pennsylvanie ;
Søren Søndergaard, Membre du Parlement Danois (ancien membre du Parlement européen) ;
Nikolaj Villumsen, Membre du Parlement Danois ;
Christian Juhl, Membre du Parlement Danois ;
Eva Flyvholm, Membre du Parlement Danois ;
Finn Sørensen, Membre du Parlement Danois ;
Henning Hyllested, Membre du Parlement Danois ;
Jakob Sølvhøj, Membre du Parlement Danois ;
Jesper Kiel, Membre du Parlement Danois ;
Johanne Schmidt-Nielsen, Membre du Parlement Danois ;
Maria Reumert Gjerding, Membre du Parlement Danois ;
Pelle Dragsted, Membre du Parlement Danois ;
Rune Lund, Membre du Parlement Danois ;
Stine Maiken Brix, Membre du Parlement Danois ;
Søren Egge Rasmussen, Membre du Parlement Danois ;



Alan Benjamin, Membre du Comité de suivi de la Conférence de Mumbai (USA) ;
Estela Vazquez, Premier vice Président de la section, Local 1199 du SEIU (USA) ;
Workers World Party (USA) ;
Dr. Roxanne Dunbar Ortiz, Historienne, Auteur, Professeur émérite de l'Université d'état de Californie
Marc Lamont Hill, Auteur, Professeur, Université de Temple ;
Dhoruba Bin-Wahad, Membre de Freedom Fighter depuis des années, ancien prisonnier politique ;
Collectif James Baldwin, Paris, France
Bettina Wegner, Interprète, parolière, Berlin, Allemagne
Birgit Gärtner, Journaliste, Hamburg, Allemagne ;
Amina Baraka, Artiste, Militante ;
Diane Fujino, Professeur, Université de Californie, Santa Barbara ;
James Early, Institute for Policy Studies, Membre du Conseil d'administration ;
Don Rojas, Journaliste, Institut du monde noir ;
Ron Daniels, Président de l'Institut du monde noir Professeur, York College, Université de New York ;
Helmer Eduardo Quinones, Conseil National de Paix Afrocolombien ;
Lionel Jean Baptiste, Congrès pour le renforcement de Haïti ;
Yvette Modestin, Afro-Panaméen ;
Kamm Howard, Association Nationale des Noirs pour les Réparations en Amérique (NCOBRA)
J. Curtis McIntosh, MD, Co-Président du CEMOTAP (Comité pour l'arrêt de l'offensive médiatique vis à vis des personnes d'origine Africaine)
Esperanza Martell, **36 femmes pour Oscar Lopez Rivera**
Harold Wilson, 120^e Prisonnier d'un couloir de la mort innocenté ;
Mathilda Legitimus, Groupe de Travail Panafricain de Munich, Allemagne ;
Association de solidarité De la nourriture, pas des bombes ;
Greg Ruggiero, Directeur de publication, City Lights Books ;
Mimi Rosenberg, Avocat Principal, The Legal Aid Society, Producteur Radio, WBAI ;
Marc Lamont Hill, Auteur, Professeur, Université de Temple ;
Robyn Spencer, Professeur Associé, Lehman College, Université de New York ;
Aleta Alston Toure, Mouvement New Jim Crow, Jacksonville/Savannah ;
Amadou Gueye, Spécialiste en Biologie Moléculaire, France ;
Zaliya Adamu, étudiant, Université d'État de Californie, East Bay ;
Colin "Papa Bear" Neiburger, Peace Day, Asheville, NC
Jonathan Keller, La Paix Maintenant
Margaret L Seely, Travailleuse secteur social en clinique
Zorobabel-Laplagne Loïc, designer, France
Djigui Diarra, Acteur /Metteur en scène /Journaliste, France
Nordine Saidi, militant, Décoloniser la Belgique, Les Panthères de Bruxelles, Belgique
Joan Gibbs,
Cinque Brath, Président de la fondation Elombe Brath
Toby Emmer, Directeur de l' UAW, Programme d'éducation familiale et ouvrière ;
Linda M. Thurston, Ligue des Résistants à la Guerre ;
Ellen Barfield, War Resisters League ;
John M. Miller, War Resisters League ;
Susan Kingsland, War Resisters League ;
Tara Tabassi, War Resisters League ;
Pancho Valdez, Workers World Party ;
Ratsamy Siamnouay, Enseignant, Pays Bas
Peter Terryn, Coordinateur de Solidarité pour Tous, Belgique,
Judith Arnold, Docteur des Universités,

Kara Lynch, Professeure Associée de Vidéo et de critique, Hampshire College ;
Esebio Halliday, Black Panther Party Volunteer Committee ;
Ana Vasquez, Potrero Hill Projects, Association des Familles et des Locataires San Francisco, Californie ;
Jai D. Hudson, Président du Collectif artistique "Of Royalty" ;
Staajabu Staajabu, écrivain, poète, Groupe Straight Out Scribes, Sacramento, Californie ;
Thomas Dublin, Professeur émérite Université de New York ;
Geoff Hagopian, Professeur de mathématiques et d'informatique College of the Desert, Californie ;
Julian Kunnie, Association - First Nations Enforcement Agency ;
Havard Winant, Professeur de Sociologie, Université de Californie, Santa Barbara ;
Les Gottesman, Profesor Emeritus, Golden State University, San Francisco, Californie
Marta Guthenberg, M.D ;
Myrna Cherkoss Donahoe, Professor Emeritus, California State University, Dominguez Hills, Présidente de Mumia M.A. Thesis, Association syndicale du Sud Ouest ;
Mechthild Nagel, Docteur des universités, Association United Voices of Cortland, New York
Ira Gladnick, Université de Californie, Santa Barbara ;
Evan M. Fales, Professeur Emeritus, Philosophie, University du Iowa
Sally Jane Gellert, Occupy Bergen County, New Jersey, Comités de Correspondance ;
Diarapha H. Diallo, Juste la Justice, Tours, France ;
Jay Hanes, Professeur associé, Edinboro Université de Pennsylvanie ;
Jean Halley, Docteur des universités Professeur de Sociologie, College de Staten Island, Université de New York, études féminines et de genre ;
Noah De Lissovoy, Professeur associé, etudes culturelles et sciences de l'éducation, Université du Texas, Austin ;
Demitrus Evans, The Evans Exoneration Project
Don Schweitzer, Collège Universitaire St. Andrews, Saskatoon, Canada ;
Jeffrey L. Edison, Conférence Nationale des Avocats Noirs section du Michigan ;
Julie Davis Carran, Institut Luther King pour la non violence Westchester ;
Johnnie Stevens, Association syndicale locale, Unis pour les Emplois et Services Postaux ;
Organisation Révolutionnaire de la Jeunesse d'Azanie Afrique du Sud ;
Organisation Lynne Stewart, Ralph Poynter, Co-fondateur de la Nouvelle Organisation Abolitionniste Ralph Poynter and Betty Davis ;
Laura Whitehorn, Ancienne prisonnière politique ;
Mouvement National Jericho ;
Association Internationale Famille et Amis de Mumia Abu-Jamal ;
Organisation MOVE ;
Enseignants pour Mumia ;
Centre International d'Action ;
Coalition Libérez Mumia Abu-Jamal New York ;
Campagne pour la Libération de Mumia ;
Mobilisation pour la Libération de Mumia Californie ;
Enseignants pour Mumia Oakland ;
Comité pour Sauver Mumia ;
Réseau Libérez Mumia (Berlin, Frankfort, Heidelberg et Nuremberg) Allemagne ;
Collectif français Libérons Mumia (comprenant 100 organisations et municipalités dont Paris)
Comité Mumia de Saint-Denis, France ;
Amig@s de Mumia de México ;